Université BORDEAUX MONTAIGNE

Direction Générale des Services

Ref : CA2019/57

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 20 SEPTEMBRE 2019

DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DE L'ADDITIF N°2 AUX TARIFS 2019/2020 DE L'UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE

➲ **le CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 20 septembre 2019 réuni sous la présidence de Madame Hélène VELASCO-GRACIET,**

Vu le code de l'éducation, et notamment son article L.712-2,
Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,
Vu la délibération CA2019/37 portant approbation des tarifs 2019/2020,
Vu la délibération CA2019/45 portant approbation de l'additif n°1 aux tarifs 2019/2020,

➢ *Après en avoir délibéré,*

➲ ***APPROUVE à l'unanimité l'additif n°2 aux tarifs 2019/2020 de l'université, tel que défini en pièce ci-jointe à la présente délibération (cf. un document ci-joint).***

Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 20 septembre 2019.

Nombre de membres présents	**17**
Nombre de membres représentés	**11**
Nombre d'abstentions	**0**
Nombre de suffrages exprimés	**28**
Nombre de votes pour	**28**
Nombre de votes contre	**0**

La Présidente,

Signé

Hélène VELASCO-GRACIET.

Publié le : 26/11/2019

Transmis à Mme la Rectrice Chancelière des Universités d'Aquitaine le : 08/10/2019